

Au **COEUR** DE SAINT-PIERRE

#28

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



VIVRE **EN COMMUNAUTÉ** C'EST VIVRE EN SOLIDARITÉ

06

SITE INTERNET

Mise à jour
et optimisation

10

DOSSIER

Le quartier de La Moustey
fait peau neuve

15

DES ACTIVITÉS
AQUATIQUES

Pour tous
les nageurs



**Saint Pierre
du Mont**
Landes

Après un été caniculaire, les activités et des manifestations ont cadencé une rentrée soutenue, une nouvelle preuve du dynamisme de notre commune.

Les fortes chaleurs ont mis en exergue le travail important accompli par le Centre Communal d'Action Sociale, les élus qui le composent ainsi que l'ensemble du personnel. En effet, ce sont trois cents appels téléphoniques et visites qui ont été effectués chaque semaine auprès des personnes âgées pour leur distribuer des brumisateurs et leur indiquer les bonnes pratiques pour supporter au mieux ce phénomène climatique. Avec le plan canicule, une salle climatisée avec un coin repos et lecture a été mise à la disposition des personnes qui avaient besoin d'un peu de fraîcheur et de quiétude, deux éléments cruellement absents dans la fournaise de leur logement.

Cette canicule s'est installée durablement avec les conséquences que chacun connaît, une orientation plus écologique s'impose à tous. La ville de Saint-Pierre-du-Mont s'est inscrite dans cette démarche depuis 2014. Nous investissons chaque année pour un éclairage public à LED, moins énergivore et qui permet de baisser l'intensité lumineuse au milieu de la nuit. Cet éclairage LED est également généralisé lors de travaux ou de construction d'un bâtiment public, comme dernièrement les terrains de sport de la plaine de Ménasse.

Avec ce dérèglement climatique, l'augmentation du coût de l'énergie vient conforter nos orientations prises depuis des années. Alors que certaines piscines ferment pour cause de budget non maîtrisé, nous pouvons nous féliciter de la décision politique prise par la municipalité en 2016 pour équiper l'Espace Multisports Saint-Pierrois, dont la piscine, d'une chaufferie avec de la géothermie. Au-delà de l'aspect environnemental, une économie de 100 000 € est effectuée chaque année sur le site par rapport à une solution au gaz naturel. Nous n'avons pas consommé un gramme de gaz depuis la mise en service de l'installation !

Solution pertinente et responsable puisque nous avons parallèlement divisé par 9 les émissions de CO2 par rapport à l'option gaz.

La rentrée, c'est aussi la rentrée des classes. Les nombreuses inscriptions dans nos groupes scolaires, le travail de concert entre la ville de Saint-Pierre-du-Mont et Mont de Marsan Agglomération, ont permis la réouverture de deux classes à Jules Ferry et à Mistral.

Le traditionnel Forum des Associations de septembre a eu son succès habituel grâce aux bénévoles de toutes les associations présentes, la richesse de notre tissu associatif n'est plus à démontrer.

Vous découvrirez également dans ce magazine, l'évolution des deux projets importants en cours, l'aménagement des espaces publics du quartier de la Moustey, l'implantation de la micro-forêt sur le site du Pouy et bientôt ses 5400 sujets plantés.

Notre commune poursuit son évolution, fidèle à nos valeurs de "bien vivre ensemble" et du "bien-être".

Très chaleureusement.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°28

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)
Directeur de la publication : Joël Bonnet
Rédaction et édition :

Sabine Darré et mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mise en page : Jum Communication
Crédit photos : Mairie de Saint Pierre du Mont / Romano Oro : Flora Courier
(Heyo Production) / PEB-40 : "Pour une éducation bien-Veillante" / Casa
Dos Landès / Studio Ernest / CREHAM
Illustration BD : GOB - Imprimé en France
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
P.4

PATRIMOINE CULTUREL
LE CONCOURS LANDAIS
P.5

COMMUNICATION
REFONTE DU SITE INTERNET
P.6

ACTUALITÉS
AFFAIRES SCOLAIRES
P.8

LE DOSSIER
LE QUARTIER DE LA MOUSTEY
P.10



ASSOCIATIONS
LE DYNAMISME ASSOCIATIF
P.14

SPORTS
ACTIVITÉS AQUATIQUES
P.15

ENVIRONNEMENT
LA MICRO-FORÊT
JARDIN PARTICIPATIF
P.16

HISTOIRE
L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE
DE LA COMMUNE
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
LES PISTES CYCLABLES
P.20

1

LE FESTIVAL « LES PLAISIRS D'ÉTÉ » À SAINT-PIERRE-DU-MONT

Le vendredi 26 août 2022, la Ville de Saint-Pierre-du-Mont a accueilli pour la première fois un concert dans le cadre du 11^e festival « Les Plaisirs d'été » de Saint Orens.

Plus de 150 spectateurs sont venus en l'église pour écouter des chefs-d'œuvre de Bach, Telemann, Haendel et Mozart, joués par Marc Grauwels et Franck Masquelier à la flûte et accompagnés par Alexandre Debru au violoncelle.

FORUM DES ASSOCIATIONS 2022

Le samedi 3 septembre 2022, plus de 60 associations saint-pierroises et départementales se sont donné rendez-vous à l'Espace Multisports Saint-pierrois pour accueillir un public venu nombreux au Forum des associations. À noter que 9 nouvelles associations y ont participé pour la première fois.

Toutes les associations saint-pierroises sont recensées sur le site internet de votre ville, n'hésitez pas à le consulter pour trouver l'activité qui vous convient : www.saintpierredumont.fr

2

1



2



3



4



Arrêt SUR IMAGES

3

DE L'ÉCLAIRAGE LED À MÉNASSE

Depuis le lundi 12 septembre 2022, les terrains de football de la plaine des jeux de Ménasse sont éclairés avec des LED. Ainsi la ville est, d'une part, en conformité en matière de réglementation sur l'éclairage et d'autre part, elle répond à une volonté d'amélioration des conditions d'entraînement de la section football du Sporting Club Omnisports. Ce changement d'éclairage offre de nombreux avantages : l'intensité de la luminosité, l'allumage instantané (pas de temps de chauffe comme avec le précédent système), et un volume de maintenance réduit.

JEP 2022 : À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité a organisé avec Franck Lorenzon, greeter dans les Landes, une visite/découverte de Saint-Pierre-du-Mont, animée au fil de sa topographie et des sites remarquables d'hier et d'aujourd'hui.

Les participants ont découvert les origines de la ville avec la visite d'une chapelle au lieu-dit Saint Louis, datant du 1^{er} siècle apr. J.-C., qui devint, par la suite, l'église de la paroisse de Saint-Genès-des-Vallées.

4



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

Dossier PROCES-VERBAL

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 mars 2022
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 avril 2022
- 3 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 juin 2022

Dossier BUDGET- FINANCES

- 4 - Budget Principal - Subvention d'équipement au Sydec
- 5 - Budget Pôle Santé et Maison des Projets - décision modificative n°1 – exercice 2022
- 6 - Subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des Retraités de la Police des Landes
- 7 - Subvention exceptionnelle à l'Association La Seigneurie des Trois Rivières

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 8 - Conclusion d'un contrat d'apprentissage dans la Collectivité
- 9 - Mise à jour du tableau des effectifs
- 10 - Adhésion à la Mission de Médiation proposée par le Centre de Gestion des Landes

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

- 11 - Acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée AL 657
- 12 - Classement dans la voirie communale de la rue Lucie Aubrac
- 13 - Contrat de bail emphytéotique à conclure avec Corsica Sole

Dossier CONVENTIONNEMENT

- 14 - XL Habitat - avenant n°2 à la convention d'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers Politique de la Ville

Dossier AFFAIRES GENERALES

- 15 - Dérogation municipale à la règle du repos dominical pour les salariés des commerces de détail situés à Saint-Pierre-du-Mont

- Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par dérogation
- Questions diverses.

LE REPAS DES AÎNÉS



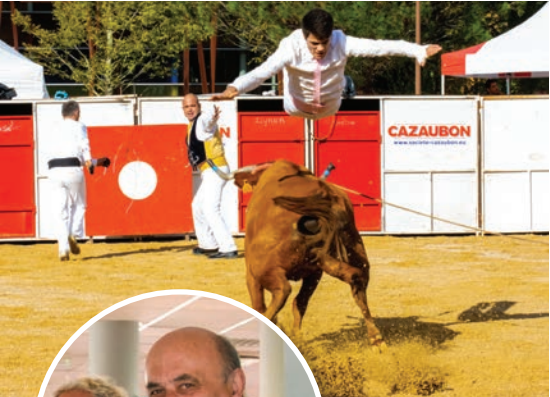
Cette année, la ville de Saint-Pierre-du-Mont et le Centre Communal d'Action Sociale reprennent l'organisation du traditionnel **REPAS DES AÎNÉS** qui se tiendra le 7 janvier à l'Espace Multisports Saint-Pierrois. Les personnes ayant 70 ans ou plus en 2022 et n'ayant jamais participé à ce repas ni reçus de colis, sont invitées, si elles le souhaitent, à s'inscrire au REPAS DES AÎNÉS en présentant en Mairie un justificatif de domicile et une carte d'identité avant le **15 décembre 2022**. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le numéro de téléphone suivant : **05 55 05 53 87**

Les données collectées seront conservées dans un fichier destiné exclusivement à cette invitation annuelle. Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en envoyant un courriel à mairie@saintpierredumont.fr



HEUREUSE CONCLUSION POUR LE CONCOURS LANDAIS

Annulé lors des fêtes patronales de juin 2022 pour cause de canicule, le Concours Landais s'est déroulé le 25 septembre 2022 pour le plus grand plaisir d'un public impatient de retrouver un moment de communion autour de l'arène. Voici une rétrospective photographique de l'événement...



Le souvenir de Jacques Darrieutort

Le 21 août 2020, les habitants de Saint-Pierre-du-Mont apprenaient avec stupeur la disparition de Jacques Darrieutort, une des figures emblématiques de l'histoire associative de la commune et plus particulièrement du Club Taurin, dont il fut le Président. Affectueusement surnommé « Totort » par la plupart des personnes qui le côtoyaient, Jacques Darrieutort a mené une vie marquée du sceau de l'engagement dans le monde associatif, et, plus particulièrement de la course landaise. Avec Jacques, la course landaise, tradition locale et monument culturel du Sud-Ouest, fusionnait avec un état d'esprit de partage festif. Jacques et sa voix de stentor manqueront durablement au ruedo. Nous portons ici, par l'intermédiaire de ces quelques lignes, l'écho du témoignage de nombreux aficionados qui ne l'oublient pas.

ALERTE CANICULE : INSCRIRE LES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LES REGISTRES

Une nouvelle fois la canicule s'est installée dans notre région cet été. La municipalité s'est, comme l'année précédente, mobilisée pour apporter l'aide aux concitoyens inscrits sur le registre des personnes vulnérables qui se trouvent en situation difficile pendant cette période.

L'adjointe au maire en charge des affaires sociales Nadine Payneau, des élus et le personnel du CCAS et de la mairie ont assuré une présence

téléphonique, des déplacements pour fournir des brumisateurs, pour aider à faire des courses ou pour amener des personnes en situation délicate dans des salles climatisées.

Cette mobilisation a d'ailleurs été largement soulignée dans les media de la presse écrite comme Sud-Ouest, de la radio France Bleue Gascogne ou même de la télévision sur France 3.

Pour être inscrit sur le registre des personnes vulnérables vous appelez à la mairie le numéro suivant : 05 58 76 44 82

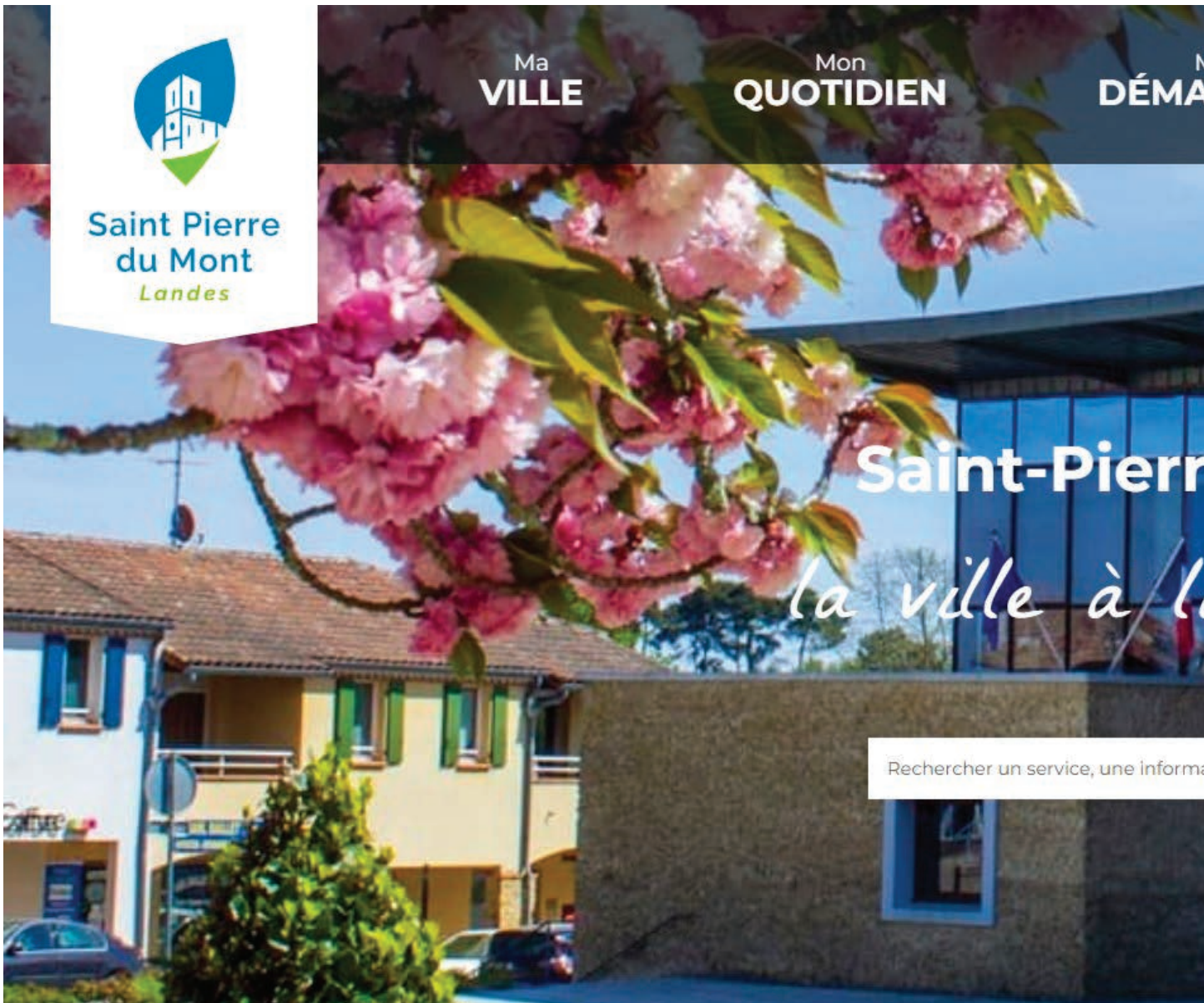


Saint Pierre
du Mont
Landes

Ma
VILLE

Mon
QUOTIDIEN

Mon
DÉMA



Rechercher un service, une information

LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE

Mises à jour techniques, amélioration de l'ergonomie, mises à jour des informations (contenu) du site, réponse aux objectifs de la loi Engagement et Proximité et petites modifications d'usage font partie du traitement prodigué récemment au site Internet de Saint-Pierre-du-Mont, afin de continuer à lui assurer une fonctionnalité optimale.

Les mises à jour techniques

Les nombreuses cyberattaques contre les sites publics nous ont amenés à renforcer la sécurité du site conformément aux recommandations des organismes de sécurité des systèmes d'information.

L'amélioration de l'ergonomie

Afin d'améliorer la navigation sur le site, quelques éléments pratiques sont mis en application : amélioration de l'interactivité; meilleure adaptation aux smartphones (exigence « responsive »); amélioration de l'accès aux documents administratifs en téléchargement; simplification des menus trop chargés actuellement; accès

rapide vers l'agenda; page d'accueil plus vivante et graphiquement améliorée; champs de recherche simplifiés pour accéder plus rapidement aux documents.

Les mises à jour des informations

Les services de la mairie ont été invités à vérifier les informations qui les concernent; suppression des pages « doublon » (avec le site de Mont-de-Marsan agglo par exemple); ajout de liens vers d'autres sites pour une information en temps réel (servicepublic.gouv.fr par exemple); mise en bibliothèque des pages contenant des informations à caractère documentaire.

e-du-Mont

à la campagne

ation...



Démarches en ligne



Carte d'identité et
passeport



Permis de construire



Mariage



Scolarité

La rubrique contact

Des améliorations informatives visent à éviter le « coup de fil » à la mairie systématique ; des modifications adaptées ont pour but de proposer des rubriques de contact en fonction de la recherche des administrés ; la mise en place d'une FAQ* permet d'offrir des réponses directement sur le site ou aiguille directement vers le numéro de téléphone du service concerné.

Les réponses aux objectifs de la loi Engagement et Proximité

Simplification des outils dont les collectivités disposent pour assurer l'information du public ; modernisation des formalités de publicité et d'entrée en vigueur de leurs actes.

Calendrier des actions effectuées

- Mise en ligne du site internet après refonte : novembre 2022

*FAQ : rubrique qui regroupe les réponses aux questions les plus fréquemment posées.



AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

AFFAIRES SCOLAIRES

Journée Nationale du Sport Scolaire

La Journée Nationale du Sport Scolaire, qui a lieu chaque année en septembre dans la France entière, a pour objectif de promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves et du monde sportif local. A Saint-Pierre-du-Mont, cette journée, organisée par l'USEP et le CDOS avec le soutien de la commune, a eu lieu le jeudi 22 septembre.

Les valeurs du sport et de l'olympisme à l'école ont été portées avec conviction et fierté par les enfants du primaire (CP au CM2) des écoles Jules Ferry, Biarnes et Mistral. En tout, ce sont environ 500 élèves, qui ont participé, tout au long de la journée à différents ateliers sportifs proposés par les comités, clubs et associations sportives locales. Les joueuses professionnelles de Basket Landes sont venues partager leur passion avec les élèves au travers d'une série de paniers qui restera durablement dans la mémoire des jeunes sportifs.



Différentes entités ont participé à cette manifestation : l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré des Landes (USEP) ; le Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes (CDOS) et l'Union Nationale du Sport Scolaire du Secondaire des Landes (UNSS).

Un Label

La labélisation « Génération 2024 » a été attribuée aux établissements scolaires saint-pierrois. Ce label favorisera l'organisation d'événements sportifs ou culturels en lien avec l'olympisme. Chaque école a reçu, à cette occasion, un panneau "Génération 2024" et une dotation en matériels sportif.

La commune de Saint-Pierre-du-Mont a également obtenu une labélisation « Terre de jeux ». Au mois de juin, seulement 50 communes en France bénéficiaient de cette labélisation.



Des travaux dans le quartier du collège Lubet Barbon

De la mi-juin à fin juillet, des travaux ont été engagés pour procéder à l'aménagement de la dernière tranche de voirie de la rue de La Provence (du boulevard d'Aquitaine-crèche-école Mistral-Poste). Début novembre, ce sera autour du parvis du collège Lubet-Barbon de bénéficier d'une restructuration.

Dominique Cazaux chef du Service Technique fait le point pour nos lecteurs :

- Nous avons effectué une recomposition complète de la voirie, sur la base de ce qu'elle était à l'origine. Les stationnements côté Martet, ont été refaits, les parents ont à présent, deux grandes bandes de stationnements en épi à leur disposition.
- Devant le collège, il y aura un grand espace de liaison douce deux roues/piétons, ainsi qu'une grande bande réservée aux bus, 4 places en arrêt minute et 2 places PMR.
- Un grand parvis qui matérialisera l'entrée du collège va être réalisé. Sur ce dernier, on va planter des arbres, les stationnements seront réalisés en dalles engazonnées. L'engazonnement sera fait pendant les vacances de la Toussaint.

Bernard Kruzynski, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, des Travaux, de l'Habitat et de la Défense, ajoute :

« Les trois tranches de travaux qui concernent le quartier ont démarré il y a deux ans, perturbés par la période Covid, mais ils ont néanmoins pu avancer et arrivent bientôt à leur terme.

Sur cette dernière tranche, je peux préciser :

- Qu'une piste cyclable a été ajoutée et on a réduit la largeur de la voirie pour limiter la vitesse des véhicules. Deux ronds-points successifs ont fait leur apparition.
- Que nous avons "désimperméabilisé" les parkings, pour faciliter l'écoulement de l'eau qui peut désormais s'infiltrer dans le sol.
- Que l'éclairage central a été modifié, il est à présent situé de part et d'autre de la chaussée, c'est un éclairage LED.
- Que, de la crèche au collège, 10 caméras de vidéoprotection ont été installées
- Qu'un panneau d'interdiction d'accès au lotissement Martet a été placé. Les parents ont à présent suffisamment de places de parking pour se garer devant le collège. »



Ghislaine Lallau,
adjointe au maire de
Saint-Pierre-du-Mont en charge
de l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse
et la Citoyenneté
et Conseillère Communautaire.

Echo de la rentrée : Deux ouvertures de classes

Cette rentrée a été particulièrement dynamique sur la commune de Saint Pierre du Mont. En effet, 2 classes ont ouvert afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions d'apprentissage.

La première à l'école Mistral. Cette ouverture avait été actée en juin dernier par le Directeur Académique(DASEN), M. Brevet. Cependant, cette bonne nouvelle a été précédée d'échanges entre la mairie de Saint-Pierre-du-Mont et les services académiques. En effet, lors d'un conseil d'école en avril dernier, l'éducation nationale avait annoncé que le maintien du dédoublement des classes de CP ne se ferait pas à la rentrée de septembre. L'école Mistral n'étant pas dans une zone d'éducation prioritaire, le dédoublement des CP n'était pas obligatoire. Dès cette réunion, Joël Bonnet a fait savoir à l'ensemble des membres de la communauté éducative présente qu'il saisirait le DASEN par un courrier, cosigné par la Vice-Présidente de Mont de Marsan Agglomération, demandant le maintien impératif du dédoublement des classes de CP.

« Les impacts positifs sur les résultats des élèves ont démontré tout le bénéfice de ce dispositif. De nombreux échanges ont eu lieu entre les élus de la commune et l'éducation nationale à la suite de ce courrier. Une réponse positive est arrivée en juin. » explique Ghislaine Lallau.

Aujourd'hui, l'école Mistral compte 9 classes. Les élèves sont accueillis dans l'ensemble des locaux ainsi que dans une structure modulaire adaptée installée dans la cour.

L'école Jules Ferry a également bénéficié d'une ouverture de classe, annoncée le lendemain de la rentrée. Au vu des effectifs en baisse, en juin, le DASEN avait décidé d'une fermeture de classe dans cette école. Les nombreuses inscriptions, liées à des arrivées de familles sur la commune au cours de l'été, ont changé la donne. Et c'est début septembre que l'annonce d'une ouverture de classe est tombée.

« Aussi bien à Mistral qu'à Ferry, ce sont de bonnes nouvelles pour les élèves qui seront ainsi dans des conditions d'accueil et de travail plus confortables » conclut Ghislaine Lallau.

QUARTIER DE LA MOUSTEY VERS DES ESPACES PUBLICS AGRÉABLES ET FONCTIONNELS

Michel Tribout

Adjoint au Maire en charge de la Vie des quartiers, Démarches locales et Services à la population



"Nous arrivons dans la dernière ligne droite de ce marathon que fut la réhabilitation du quartier de La MOUSTEY. Je ne reviendrai pas sur la genèse de ce dossier mais simplement dire que le temps passé à construire ce projet d'envergure, même s'il a semblé long, a été nécessaire aussi bien dans la recherche financière, les besoins et désirs des habitants que dans la faisabilité sur le terrain. Un programme de dimension humaine pour les habitants du quartier qui ont participé activement lors des réunions et ateliers animés par le cabinet d'architecte paysagiste CREHAM.

Dans les prochains mois nous devrions connaître une nouvelle animation sur le quartier de La MOUSTEY ; l'aménagement des espaces publics agréables et fonctionnels. Je souhaite remercier tous les acteurs ayant contribué à ce projet que ce soient les services techniques de la ville, l'Etat, les collectivités locales et régionales, les habitants du quartier, les associations œuvrant sur le secteur et Joël BONNET, Maire de Saint-Pierre-du-Mont, pour la réalisation de cet exaltant et noble dossier."

Le quartier de La Moustey va bénéficier d'aménagements conséquents. Une réunion publique, le 19 septembre, a permis aux différents acteurs de ce projet de présenter à la population les réalisations à venir et le calendrier des travaux effectués.

Le 8 novembre 2021, l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du projet et l'esquisse d'aménagement sélectionnée par un jury d'élus et de spécialistes vous ont été présentées.

Des ateliers de concertation avec les habitants volontaires et des réunions techniques se sont, depuis lors, succédés. Ce travail d'échanges constants avec la population a porté ses fruits et voit son heureuse conclusion dans la finalisation du projet.



LES PRINCIPES RETENUS À L'ISSUE DU CONCOURS

- Un parc public au cœur du quartier ouvert sur la ville
- Le déplacement du chalet plus proche des commerces
- Des stationnements sur rue et des conteneurs enterrés
- Des nouvelles plantations et plus d'espaces verts
- Des rez-de-chaussée accessibles ; des pieds d'immeuble « jardinés »
- Une co-construction du projet avec les habitants.



LES DIFFÉRENTS ATELIERS ET RÉFLEXIONS MENÉS À BIEN

Les objectifs des ateliers de conception : discuter, échanger, suggérer, anticiper : les localisations, les usages, le choix des matériaux, tous les éléments ont été pris en compte et ont fait l'objet de discussions constructives.

Atelier 1 : "Espaces jeux / Mobiliers extérieurs" Jardin 'Chalet (aspect architectural) / 6 participants

Atelier 2 : - Résidentialisation, végétalisation et gestion des limites - Circulations piétonnes et vélos - Chalet (signalétique) / Une vingtaine de participants, dont 6 à 8 jeunes de l'AQM



Les réflexions issues des ateliers de conception sur les espaces de jeux et de mobiliers extérieurs ont fait ressortir : un intérêt fort et une attente d'investissement de l'espace central au cœur de la résidence. La volonté de créer des espaces de jeux adaptés aux différents âges : city stade / jeux pour jeunes enfants / terrain de pétanque.

La volonté de développer des espaces de rencontres : bancs / tables de pique-nique couvertes à l'abri de la pluie / muret d'assise / espaces jeux / mobiliers extérieurs.

Des souhaits d'équipements de jeux de proximité associés aux différents 'îlots résidentiels' ont émergés.

Enfin, le fait que le secteur des bâtiments 6/7/8/9 ne doit pas être oublié (petite aire de jeux), a été souligné.

Des points de vue divergents sur le déplacement du city stade vers le centre du "parc" ont été l'objet de discussions :

Pour : reprise à neuf - éloignement des nuisances sonores

Contre : dépense inutile - risque de préjudice pour les arbres

Suggestion d'implanter dans le secteur le long de la route de Saint-Sever, aujourd'hui peu investi, les supports d'activités semi-privatives et/ou potentiellement sources de nuisances.

ex : barbecue /modules de musculation ...



Résidentialisation, végétalisation et gestion des limites : aspiration à conserver de grandes surfaces enherbées : zones minéralisées limitées aux espaces de cheminement et à proximité des bancs et espaces jeux, pas de minéralisation au pied des arbres ! Préservation attendue d'un cœur d'îlot visuellement ouvert : éviter les recoins sujets à sentiment d'insécurité ; permettre une visibilité sur les espaces de jeux, arbres existants à conserver... mais pas de plantation faisant écran ! Le souhait de marquage des limites entre les espaces de cheminement et les espaces végétalisés (bordures, petites barrières).

Intérêt pour les zones tampons en pied d'immeuble, différenciées selon l'orientation : Cœur d'îlot : hauteur des végétaux maîtrisée afin de ne pas occulter la vue sur le parc ; le long de la voirie : protection des logements en rez-de-chaussée.

Forte préoccupation pour la sécurité des enfants notamment : clôtures aux abords de la voirie (avenue St Sever et rues adjacentes) ? clôtures 'ferronnées', / interrogation sur les ganivelles.



**Le mot
de Joël Bonnet,**
maire de la commune
de Saint-Pierre-du-Mont

"J'ai voulu, lors des élections municipales de 2020, inscrire dans notre programme la réhabilitation des espaces publics du quartier de la Moustey qui, depuis son origine, n'avait pas subi de modifications en profondeur. Ce projet participatif avec les acteurs du quartier (habitants, associations, professionnels) a permis d'élaborer le quartier de demain en intégrant la résidentialisation des immeubles et des espaces de jeux pour enfants tout en respectant un environnement verdoyant et végétalisé. Une priorité a été donnée à la sécurisation du quartier avec des stationnements adaptés et des voies douces nécessaires à la quiétude. Le chalet, poumon du quartier, demeure la structure majeure pour le bon fonctionnement des associations présentes au quotidien auprès des habitants. Nous avons tous hâte de voir le début des travaux qui vont matérialiser la transformation du quartier."

LE NOUVEAU CHALET

Ouverture souhaitée sur le parc et le parvis : parvis devant le chalet traité comme espace de passage plutôt qu'un espace de jeux. Sécurisation nécessaire vis-à-vis de la voirie. Proposition de murets d'assise similaires à ceux prévus dans le parc.

Aspiration à un certain renouveau architectural : construction maçonnée évoquant la pierre (solidité, pérennité); forme proposée approuvée ! Toit plat, revêtements extérieurs aux couleurs neutres, sobres ...

Intérêt pour un espace accessible aux différentes associations (présentes et futures)

Différents points de discussion : importance de conserver les fresques murales (œuvres collectives à l'extérieur et à l'intérieur de l'actuel chalet); souhait de conserver le nom du « Chalet » ; préconisations de revêtements et aménagements intérieurs adaptés à différents usages et usagers de tous âges.

Couleurs des revêtements clairs et neutres; mobilier (ex. tables et chaises) pouvant être déplacé; murs permettant les affichages ; revêtement sol souple ; revêtements muraux résistants et faciles à entretenir; sanitaires séparés filles / garçons et adaptés aux différents âges (sanitaire moins 6 ans + table à langer); possibilité de projections vidéo, ...

UNE PALETTE VÉGÉTALE POUR PLUS DE FRAÎCHEUR

Le projet vise à compléter et densifier la présence de grands sujets d'arbres, avec, en complément des sujets existants une densification des feuillus dans les espaces déminéralisés notamment, mais aussi en complément des espaces déjà plantés pour favoriser certaines zones d'ombrage et participer à une meilleure régulation bioclimatique des logements, une qualité d'usage des espaces publics, et renforcer cet îlot de fraîcheur au cœur de La Moustey.

EN CONCLUSION

L'aménagement des espaces publics se construit en fonction de l'usage potentiel qui en sera fait par les habitants :

Un usage quotidien des résidents pour circuler dans leur quartier dans la tranquillité, se détendre, se retrouver : ce sont les espaces de proximité.

Une circulation des usagers de la ville, de l'Agglomération, des visiteurs qui génèrent des flux importants et qui ont besoin de grands espaces à cet effet.



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS PAR L'AQM



C'est un Service public gratuit assuré par la collectivité de Saint- Pierre-du-Mont délégué par prestation de service à L'AQM. Les bénéficiaires sont des particuliers vivants sur Saint-Pierre-du Mont sans condition de ressource financière ou matérielle, à l'exception des professionnels.

L'AQM prend directement en charge chaque demande. Elle peut aiguiller le demandeur sur d'autres possibilités de traitement si l'encombrant n'est pas recevable.

Les ramassages se font sur rendez-vous, sur appel au **06 79 11 18 56** le bénéficiaire est informé du jour de collecte. Suivant le volume de demandes, le ramassage peut être programmé la semaine suivante. Seule les demandes faites auprès de l'AQM sont traitées.

L'enlèvement

Les encombrants sont déposés sur le domaine public sans entraver la circulation piétonne ni gêner la circulation des véhicules 2 et 4 roues. Il est possible de laisser les encombrants sur la propriété privée du bénéficiaire à condition que l'accès à un véhicule de type camion plateau soit possible. Dans ce cas, le bénéficiaire accepte que les agents de l'AQM pénètrent dans la propriété privée. Chaque pièce ne pourra excéder 80 kg. Chaque usager ne pourra déposer plus de 4 objets volumineux. Chaque objet ne pourra excéder 2.50m linéaire. Le non-respect du règlement expose le contrevenant à des poursuites (abandon de déchets sur la voie publique).

Rappel de ce que sont les encombrants

Les encombrants correspondent aux déchets qui, du fait de leur poids ou et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.

Nous entendons par encombrants :

- Du mobilier (table, chaises, canapé, armoire...)
- De matelas et sommiers
- D'appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...).

Sont refusés :

- Les encombrants nécessitant des filières de traitement spécifique (toxicité...) ou faisant appel à tiers ne pourront être ramassés.
- Les gravats ou déchets de chantier (dont baies vitrées, fenêtres...)
- Les éléments faisant partie de l'immobilier d'une habitation (chaudière, cuve...)
- Les déchets verts (herbe tondue, branchages ...),
- Les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par celui qui les vend ou les pose)
- Les bouteilles de gaz
- Toutes pièces de véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs, tondeuses, batterie) sauf exception.
- Les cadavres d'animaux

Les encombrants doivent être facilement collectables et ne pas présenter de danger de manipulation. Seuls seront ramassés les encombrants qui du fait de leur volume ne rentrent pas dans un coffre de voiture.

ÇA BOUGE DANS LE PAYSAGE

ASSOCIATIF SAINT-PIERROIS

Le dynamisme associatif de Saint-Pierre-du-Mont n'est plus à démontrer. Cet état de fait engendre une émulation qui encourage la création de nouvelles associations dans la commune. D'autres associations qui ont leur siège social dans une autre commune font aussi le choix d'intervenir dans notre ville. La Maison des Associations les accueille dans différents créneaux horaires...



Casa Dos Landes

L'association CASA DOS LANDES a été créée principalement par des parents d'enfants mineurs en situation de handicap proches de la majorité. En raison du manque de place au sein d'institutions adaptées, ces parents ont décidé de créer leur propre structure autonome.

L'association a pour vocation de créer la première maison inclusive pour les personnes majeures en situation de Handicap dans les Landes et à long terme elle a pour espoir d'aider les autres parents qui souhaiteraient créer leur propre structure.

Les principes directeurs de cette structure sont l'autonomie, la cohésion, l'apprentissage et le divertissement des occupants. Cette structure aura pour vocation de recevoir 5 occupants afin de permettre une véritable cohésion.

En parallèle, il est envisagé la création d'autres maisons partagées. Un projet pour les enfants majeurs, mais aussi pour les membres de la famille!

Si vous voulez donner un coup de pouce à l'association, tout don est déductible des impôts. Vous avez aussi la possibilité d'adhérer à l'association.

Contact : casadoslandes@gmail.com
1 avenue Georges Sabde 40280 Saint-Pierre-du-Mont (mairie)
Mme Sabrina BRETHERS (Présidente) : 06 32 16 33 88



« Pour une éducation bien-Veillante »

Cette association montoise qui intervient également à Saint-Pierre-du-Mont est issue du mouvement « Pour une éducation bien-Veillante », né le 1^{er} mai 2015 à Saint-Jean-de-Luz, de la volonté d'une enseignante et d'une psychologue sur le thème « Les émotions de l'enfant à l'école et dans la famille ». Le mouvement a pris une ampleur qui l'a conduit sur le territoire basque et landais (avec des rassemblements demandés à Dax, Mont-de-Marsan, Bordeaux, La Rochelle, Auch et Toulouse). Une Fédération a même été créée.

Depuis le 13 avril 2019, le mouvement « Pour une éducation bien-Veillante » regroupe : la Fédération et son Conseil d'Administration de 17 personnes, les associations territoriales en train de se créer - PEB40, PEB64, etc.

La fédération propose aux associations locales, partenaires scolaires, sociaux et éducatifs et thérapeutes de la rejoindre dans ce mouvement pour la Paix.

A noter : l'antenne locale se réunit tous les jeudis à la Maison des Associations de Saint-Pierre-du-Mont.

<https://pouruneeducationbienveillante.fr/>

Contact : assoheb.40@gmail.com



Romano Oro

Si vous aimez la danse, Romano Oro est là pour vous. Association montoise, Romano Oro intervient à Saint-Pierre-du-Mont depuis début septembre 2022 à la Maison des Associations le jeudi soir :

- cours de danse orientale pour les enfants à 17h15
- cours de préparation physique (ouvert aux non-danseurs) à 18h15
- cours de danse orientale pour les danseurs confirmés à 19h15

Contact : Audrey : 06 99 80 17 17

UNE IMMERSION DANS LES ACTIVITÉS AQUATIQUES DE L'ANNÉE



Christelle Darmanté

Histoire de maintenir la tête hors de l'eau dans un agenda annuel chargé, il est conseillé de consulter le détail des activités aquatiques proposées à Saint-Pierre-du-Mont. Suivons les préconisations de Christelle Darmanté, Éducatrice territoriale des Activités Physiques et Sportives / Cheffe de bassin à la piscine municipale Claude Lassaigne.

« Pour accéder au bassin, j'invite tout d'abord le public à consulter les horaires d'ouverture qui lui sont destinés sur le site Internet de la ville : www.saintpierredumont.fr/piscine-municipale. Je vous rappelle également que nous avons deux activités phares pour les enfants et un club de natation, le club des Dauphins de Saint-Pierre-du-Mont qui se complètent pour une offre globale en matière d'apprentissage et d'activités diverses...

Pour les très jeunes nageurs

• L'Aquapitchouns

Il s'agit d'un jardin aquatique destiné aux enfants à partir de deux ans. Il fonctionne jusqu'aux vacances de Toussaint tous les samedis de 11h15 à midi. Après une coupure, il redevient actif après les vacances de Pâques. L'intérêt de cette activité est que l'enfant partage un temps de jeu dans l'eau avec un adulte. J'ajoute qu'un tarif préférentiel existe pour les habitants de Saint-Pierre-du-Mont.

Mémento : Tous les samedis de 11h15 à 12h du 10 septembre au 22 octobre 2022 et du 29 avril au 1^{er} juillet 2023.

• L'Aquaquids

Ce sont des leçons de natation, on en donne à chaque vacances scolaires sauf celles de Noël. À partir de cette année on organise en plus, deux périodes de leçons hors vacances scolaires, du 21 septembre au 22 octobre et du 3 mai au 1^{er} juillet. Cette prestation n'est accessible pour les enfants qu'à partir de 6 ans. Pour un enfant qui n'a jamais pris de leçons de natation, il faut compter un forfait de 10 leçons au départ. Si l'enfant a déjà pris des leçons, un forfait de 5 leçons est envisageable auquel on peut rajouter une ou deux leçons suivant les besoins de chacun.

Renseignements et inscriptions :

servicesports@saintpierredumont.fr / 05 58 05 53 87
et piscine municipale Claude Lassaigne 05 58 75 29 77



Une évolution en club

Une fois que l'enfant sait nager, le club Les Dauphins de Saint-Pierre-du-Mont prend le relais avec différentes activités : perfectionnement à la nage, nage de loisir ou sportive (compétitions), mais aussi sauvetage sportif et natation artistique.

A noter

En partenariat avec le collège Lubet Barbon de Saint-Pierre-du-Mont et le lycée Charles Despiau de Mont-De-Marsan, les enfants intègrent un groupe aux horaires adaptés pour permettre de concilier école et natation. Des activités de natation avec des groupes adultes sont également proposées, de l'aquagym, du paddle, du Stand Up ... »

www.lesdauphins40.org
lesdauphins40@gmail.com / 07 82 30 73 21

LA VIE DE NOS MICRO-FORÊTS

MOBILISATION GÉNÉRALE!

Il y a un peu plus d'un an, en juin 2021, le projet d'aménagement d'une micro-forêt jardin participatif était proposé aux habitants de Saint-Pierre-du-Mont. Depuis, grâce à l'appréciable implication des bénévoles, de l'équipe pilote, des entreprises locales, des enfants des écoles et des services communaux, l'évolution de la 1^{ère} micro-forêt située à l'entrée du Pouy va bon train.



« Le sol a été amendé, désherbé, paillé et on a pu débuter les plantations sur 3 300 m² d'espace vert. L'originalité de cet aménagement réside dans son caractère participatif, chacun a un rôle important et nécessaire au bon développement du projet. » Annonce Frédéric Torrecillos, agent au service Développement Durable.

Les acteurs de cette aventure sont montés avec conviction sur la scène environnementale : les élus ont pris le pari de proposer un projet novateur et inédit avec toutes les difficultés que comporte le volet du participatif ; les bénévoles, Saint-Pierrois, depuis le début, se sont mobilisés pour voter, participer à la réflexion sur l'aménagement et se sont lancés dans le dur labeur de l'amendement. Ravie de cette mobilisation collective, Agnès Capitain chef du service Développement Durable et Frédéric Torrecillos lancent de concert : « Félicitations Mesdames et Messieurs! Et merci pour votre implication! »

Les associations, les scolaires et bien d'autres ...

Les associations ont assuré la formation des participants aux techniques agroécologiques pour les Jardins Reconnaissants et à la construction de mobilier en bois de récupération pour les Compagnons Bâisseurs accompagnés par Luc en service civique dans le service Développement Durable.

Les enfants de la classe de Mme Cadillon et de Mme Lapeyre de l'école du Biarnès, ont semé et entretenu les plants des arbres fruitiers, les élèves de l'école Jules Ferry, la classe de Mme Lemeur, se sont eux engagés pour les semis d'arbres et arbustes sauvages.

Il ne faut pas oublier l'équipe pilote : Sabine, André et Vincent qui, depuis la genèse du projet, se sont mobilisés pour apporter leurs connaissances et leurs savoir-faire.

Des entreprises concernées

Nombre d'entreprises locales se sont engagées au côté du service Développement Durable pour mener à bien ce projet. Citons, Ella Es, Nonères, Acrobatefils, AIRIAL qui ont fourni gracieusement de la matière (copeaux, feuilles, fumier, tonte...), Point P, SIDV, Landes peinture qui ont autorisé à récupérer des palettes, des liteaux, etc. Planfor a fourni 5400 plants nécessaires à cette micro-forêt.

« C'est la confirmation que travailler avec des partenaires locaux n'apporte qu'efficacité, disponibilité et résultat de qualité. » Mentionne Agnès Capitain.

... Et les agents communaux

Ils se sont également investis : les équipes communales, le service Développement Durable et le service Communication qui œuvrent depuis le départ pour coordonner, organiser, informer et dynamiser le projet.

Des apports de matières ont été effectués par le service Espaces Verts, les constructions bois ont été réalisées par les services de la commune et l'animation des samedis pilotée par Frédéric Torrecillos.

« A ce jour, nous sommes fiers de montrer qu'il est possible de réfléchir et travailler ensemble pour un projet durable utile à tous. »

Ajoute en conclusion Agnès Capitain.

Bon à savoir

Pour nous rejoindre, participer, poser vos questions : sur place, tous les samedis (consulter horaires sur www.saintpierredumont.fr ou City All) et a.capitain@saintpierredumont.fr / 06-30-12-51-38.

Pour aller plus loin : connaître son sol, liste des essences plantées, pourquoi ce choix ?

Suivre et s'informer :

Facebook « Micro-forêts jardins participatifs de Saint-Pierre-du-Mont »





Franck Lorenzon

L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE AU FIL DES SIÈCLES

À sa création, la commune de Saint-Pierre-du-Mont occupait un territoire bien plus vaste qu'aujourd'hui, mais au cours des siècles et des événements, elle a perdu, au profit de sa grande voisine Mont-de-Marsan et la création de la commune de Haut-Mauco, une partie de sa surface. Dans cette première partie, qui verra sa conclusion avec un deuxième article publié dans le prochain bulletin (N° 29), nous abordons les différentes phases de l'évolution territoriale de la commune.

L'évolution de la commune ne fut pas un long fleuve tranquille

Saint Pierre eut à défendre son existence lors de la fondation de Mont-de-Marsan par Pierre de Laubaner, Vicomte du Marsan qui voulut peupler « sa bourgade » avec les populations de Saint Genès et Saint Pierre. Mais Saint-Pierre-du-Mont tenu bon et les Jurats de Mont-de-Marsan vinrent prêter serment à Saint-Pierre-du-Mont. La commune échappa ainsi à une première tentative d'annexion entre 1133 et 1140.

Puis, il y eut une seconde tentative d'annexion lors de la Révolution en 1792 : le Directoire suspendit la municipalité de Saint-Pierre-du-Mont et son Maire Lubet-Barbon, soupçonné de collusion avec le prêtre réfractaire Lataste. Par arrêté du 23 mai 1793, Saint-Pierre-du-Mont est administrée et rattachée à Mont-de-Marsan.

Une indépendance protégée, une entité communale préservée

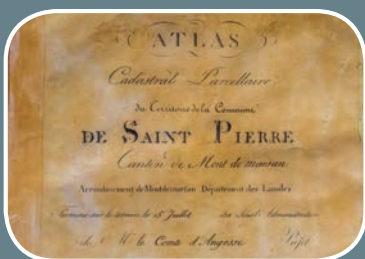
Au fil des siècles, à chaque assaut de sa voisine montoise, le territoire de Saint-Pierre-du-Mont est grignoté. À l'origine, Saint-Pierre-du-Mont naît sur la « rive gauche » de la Midouze, puis contourne Mont-de-Marsan selon le tracé suivant (en utilisant les appellations actuelles) :

- Des étangs Tambareau (pisciculture) - Bd Auribeau et de la République - Place Jean Jaures - Rue Léon des Landes et place Saint-Roch - allées Brouchet - rue Delamarre jusqu'au Midou...
- Et remontant du Midou vers la Route du Houga en passant par la rue de Crouste et autres chemins aujourd'hui disparus...

Les Cessions par Saint Pierre du Mont (annexions)

- En 1831, Saint-Pierre-du-Mont cède toute la partie Est : du Midou jusqu'à la route du Houga, plus le quartier Rigole (Saint Louis) soit 10 ha.
- En 1866, nouvelles cessions : le quartier Plumaçon avec la gare - Le Manot
- En 1964, des rectifications de limites avec Mont-de-Marsan font perdre à Saint-Pierre-du-Mont 5 ha.

Et, enfin, elle cède en 1918 à Haut-Mauco le quartier du Moutet (Excroissance au Sud du territoire).



MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois

Nous voilà en automne après un été difficile pour beaucoup. La municipalité et le CCAS se sont mobilisés pendant la canicule pour aider les personnes en difficulté par un suivi téléphonique, la distribution de brumisateurs...

L'automne est là, les augmentations des coûts de l'énergie aussi. Si chaque famille est impactée, votre commune l'est aussi. Beaucoup de municipalités ferment leur piscine, pour Saint-Pierre-du-Mont le choix de la municipalité d'utiliser la géothermie pour l'espace multisports saint-pierrois est aujourd'hui bénéfique. Le surcoût dû à ce choix nous a permis de faire des économies d'environ 100 000€ par an. Cette volonté de chercher des énergies renouvelables, contre l'avis de l'opposition qui a voté contre le budget de cet investissement, nous permet de tenir notre piscine ouverte et de faire baisser fortement les dépenses d'énergie pour l'EMS. Nous allons continuer notre course au gaspillage énergétique même contre l'avis de l'opposition municipale.

Nous étudions aussi la réduction de l'énergie pour l'éclairage public et pour les décorations de Noël, mais nous ne renonçons pas complètement à un univers festif si important dans ces périodes difficiles.

Nous prévoyons de revenir au repas des aînés si attendu, un encart d'information, pour les personnes qui n'étaient pas inscrites au colis l'an dernier se trouve dans ce journal.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Le temps de l'action

Nous subissons tous, particuliers, entreprises et collectivités, l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation, du carburant, etc. Les causes sont latentes depuis longtemps et se cristallisent avec le conflit militaire en Ukraine.

La cause principale est celle des choix économiques faits par les responsables politiques. En transférant nos secteurs de production à l'international, ils nous ont rendus dépendants de pays tiers. Conséquences directes : nous ne sommes autonomes sur aucun secteur économique (énergie, industrie, agriculture, santé, etc.), nous ne maîtrisons plus les coûts de nos importations et ce modèle menace notre vie et notre environnement.

La seconde cause est liée au dérèglement climatique. Nous en éprouvons les effets désastreux chaque année davantage. Pourtant, les scientifiques nous alertent depuis les années 50 sur ses conséquences irréversibles.

Si le constat est sombre, il encourage surtout à agir !

Il nous faut redevenir autonomes. Cela passe, entre autres, par la production d'énergies renouvelables sur des zones artificialisées et d'une alimentation locale, saine et de qualité. Les décideurs publics doivent accompagner toute initiative en ce sens.

Nous devons par exemple soutenir l'agriculture paysanne, les coopératives locales d'énergies renouvelables, installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics ou les parkings disponibles, afin de préserver nos espaces naturels, agricoles et forestières, ainsi que consommer l'énergie que nous produisons, renouveler la flotte municipale de véhicules thermiques, investir dans les transports publics, isoler l'ensemble de nos équipements municipaux ainsi que les logements privés par des aides financières.

Une commune comme la nôtre en a la capacité. Il suffit de prendre la mesure des urgences et d'agir. Enfin.

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE

OCTOBRE

DIMANCHE 30 OCTOBRE

de 10h00 à 17h00

« No Comply fest »

L'association Banc Public organise la 1ère édition du No Comply Fest au skate-park de Saint-Pierre-du-Mont, 214 rue de la Provence. Entrée Gratuite. Programme complet sur www.saintpierredumont.fr. Les rues de la Provence et Colette Besson seront fermées à la circulation de 09h30 à 17h00.

Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

NOVEMBRE

LES 2 ET 3 NOVEMBRE

Challenges Ados de Futsal et Basket 3x3 réservés aux 11-17 ans.

Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

de 14h30 à 20h00

Agenda du Développement Durable :

après-midi « les bases de l'alimentation ».

- 14h00 à 16h30 : Conférence avec Cathy Sérís, pharmacienne-herboriste - Arte Botanica, et Nelly Legrand, pharmacienne, sur les bases de l'alimentation (physiologie digestive, nutrition et micronutrition, apports nécessaires).

- 17h30 à 20h00 : l'association « Les Jardins Reconnaissants » propose la projection de films documentaires suivi d'une discussion sur l'intérêt nutritionnel des légumes du jardin potager agroécologique. Un repas convivial vous est également proposé : amenez mets et délices à partager !

Au Forum de la Culture et des Loisirs 21, av. du 21 août.

Informations et inscriptions au 06 30 12 51 38 ou à a.capitain@saintpierredumont.fr.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Monument aux morts, square Jean Moulin à partir de 11h45.

Ouvert au public.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Loto Bingo

Organisé par l'association Détente et Loisirs à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

25, 26 ET 27 NOVEMBRE

Collecte nationale annuelle de la Banque Alimentaire

Informations : 05 58 75 68 08.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

de 14h à 16h

Agenda du Développement Durable : atelier Origamis de Noël

Anna vous invite à réaliser en famille des décors de Noël fabriqués à partir de papier usagé.

Salle 7/8 de la Maison des Associations, derrière l'ancienne mairie, 40 imp. G. Sabde.

DÉCEMBRE

DIMANCHE 04 DÉCEMBRE

à 15h00

Loto

Organisé par le Comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont à la Maison du Temps Libre.

Renseignements :

comitetefesspdm@orange.fr - 06 65 61 23 32.

FESTIVITÉS DE NOËL

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

de 10h00 à 17h00

Marché de Noël, à la Maison du Temps Libre. Avec la présence du Père Noël, chants de Noël et d'autres animations.

Venez à la découverte des différents exposants.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

à 15h00

Noël des enfants de Saint-Pierre-du-Mont au Pôle, puis rendez-vous pour un goûter à la Maison du Temps Libre.

Concert de Noël :

à 16h00 en l'église de Saint-Pierre-du-Mont par le Trio Aquilon. Concert d'orgue, flûte et saxophone avec retranscription sur grand écran pour mieux apprécier l'art et le travail de l'organiste.

24 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023 :

Fermeture de la piscine municipale Claude Lassaing

VENDREDI 30 DÉCEMBRE

Don du Sang

Collecte de sang à la Maison du Temps libre, prendre rdv en ligne

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

JANVIER

Agenda du Développement Durable 2023

Retrouvez l'ensemble des ateliers de l'agenda pour 2023 sur le site internet de votre ville : www.saintpierredumont.fr

Vacances sportives hiver 2023

Dès le 2 janvier 2023, ouverture des inscriptions aux vacances sportives d'hiver du service des Sports du 06 au 10 février 2023 pour les 8/12 ans - thème est « le sport pour tous ».

Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 75 31 07

ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

CONCOURS

Concours de nouvelles 2023

1^{er} septembre au 31 décembre 2022

Thème : « Ta tactique était toc »

Remise des Prix le 12 mai 2023 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

Concours de peintures 2023

1^{er} janvier au 31 mars 2023

Thème : « Exotique »

Dépôt des tableaux du 3 au 7 avril 2023

Exposition du 12 avril au 12 mai 2023

Remise des prix : 12 mai 2023 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.



« A LA DÉCOUVERTE DE NOS QUARTIERS »

Activité marche / Sport santé (hors vacances scolaires).

Inscriptions obligatoires : Service des Sports 05 58 75 31 07 ou à l'accueil de l'hôtel de ville. Fiche d'inscription sur www.saintpierredumont.fr.

COEUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi



J'EMPRUNTE UNE PISTE CYCLABLE

LES PISTES CYCLABLES SONT DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS QUI NOUS PROTÈGENT DU RESTE DE LA CIRCULATION QUAND ON FAIT DU VÉLO. ÇA ÉVITE BEAUCOUP D'ACCIDENTS.



IL Y A DES RÈGLES À CONNAÎTRE POUR ROULER SUR CES PISTES CYCLABLES ?



D'ABORD IL FAUT QUE TU SACHES QUE C'EST UNE CHAUSSÉE RÉSERVÉE AUX CYCLES À DEUX OU TROIS ROUES ET PARFOIS AUX CYCLOMOTEURS ET AUX SCOOTERS, SI LE MAIRE DE LA COMMUNE L'AUTORISE.



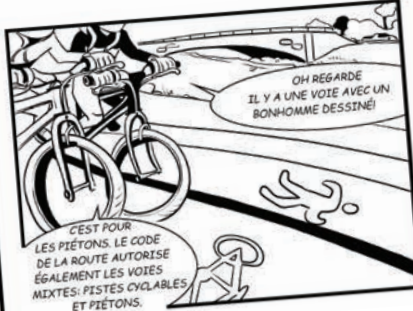
JE REMARQUE QUE LES PISTES CYCLABLES SONT SOUVENT SÉPARÉES DE LA CHAUSSÉE, SOIT PAR UN TERRE-PLEIN, OU COMME ICI, SÉPARÉES PAR UNE RANGÉE D'ARBRES, PARFOIS ELLES SONT INSTALLÉES SUR LES TROTTOIRS...

OUI, ET LA LARGEUR DES PISTES CYCLABLES EST RÉGLEMENTÉE. ELLES DOIVENT FAIRE 2 MÈTRES 16 POUR UNE PISTE À SENS UNIQUE ET 3 MÈTRES POUR UNE PISTE CYCLABLE SUR LAQUELLE ON ROULE DANS LES DEUX SENS.



BRRRR, QU'IL EST GROS CE BUS !

LORSQUE LE TRAFIC ROUTIER EST RAPIDE OU INTENSE, CE N'EST PAS FACILE POUR LES USAGERS DE PARTAGER LA CHAUSSÉE ET PUIS ON ROULE À DES VITESSES DIFFÉRENTES...



OH REGARDE IL Y A UNE VOIE AVEC UN BONHOMME DESSINÉ !

C'EST POUR LES PIÉTONS. LE CODE DE LA ROUTE AUTORISE ÉGALEMENT LES VOIES MIXTES: PISTES CYCLABLES ET PIÉTONS.



J'AI OUBLIÉ DE TE DIRE, POUR EMPRUNTER UNE PISTE CYCLABLE, IL FAUT ÊTRE ÂGÉ DE PLUS DE 8 ANS SI ON EST LE CONDUCTEUR DE L'ENGIN QUI SE DÉPLACE.

AH, BEN, C'EST BON POUR NOUS ! MAIS ÇA NE CONCERNE PAS LES PLUS PETITS: ASSIS SUR LE PORTE-BAGAGE DES PARENTS...

VOILÀ, TU AS TOUT COMPRIS !

OÙ PEUT-ON CIRCULER AVEC UNE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE ?



Il est interdit de rouler sur les trottoirs, sauf si une autorisation du maire dit le contraire ! En agglomération, les trottinettes électriques peuvent emprunter les pistes cyclables. S'il n'y en a pas, elles peuvent rouler sur les chaussées limitées à 50 km/h maximum. Les aires piétonnes peuvent être empruntées, à condition d'y circuler lentement. Hors agglomération, les trottinettes électriques peuvent, comme le prévoit le code, circuler sur les pistes cyclables ou sur les voies vertes. Selon les villes, il est également possible de rouler sur la chaussée, mais uniquement dans les zones limitées à 80 km/h maximum.

A NOTER

En cas de circulation sur la chaussée, les utilisateurs de trottinettes électriques doivent se soumettre aux mêmes règles de code que tout autre véhicule motorisé. Vous devrez par exemple respecter les limitations de vitesse, les feux de signalisation, ou encore l'interdiction de franchissement d'une ligne blanche.

